



VILLE DE
SAINT-MÉDARD
EN-JALLES

Groupe d'étude projet

Rafraîchir la ville

Réunion publique de lancement

13 février 2025

Réunion publique

Rafraîchir la Ville

jeudi 13 février 2025

salle Antonin Larroque 18h30

ENVIE
DE PARTICIPER
AU GROUPE ÉTUDE
PROJET qui va
travailler
en faveur
d'une VILLE
RAFRAÎCHIE ?

RDV à la réunion
de présentation.
Gratuit
Entrée libre

www.saint-medard-en-jalles.fr
0 20 0 0



VILLE DE
SAINT-MÉDARD
EN-JALLES

Déroulé de la réunion

- **Introduction de Monsieur le Maire**
Présentation du GEP et de ses objectifs
- **Les principes et enjeux des concepts de lieux de chaleur et de fraîcheur**
- **Les actions déjà engagées par la Ville**
Nature en ville / Désimperméabilisation des sols / Charte paysagère
- **Travail en ateliers**
Cartographie par quartier des lieux de fraîcheur et de chaleur
- **Le cadre du GEP**
- **La constitution du GEP**

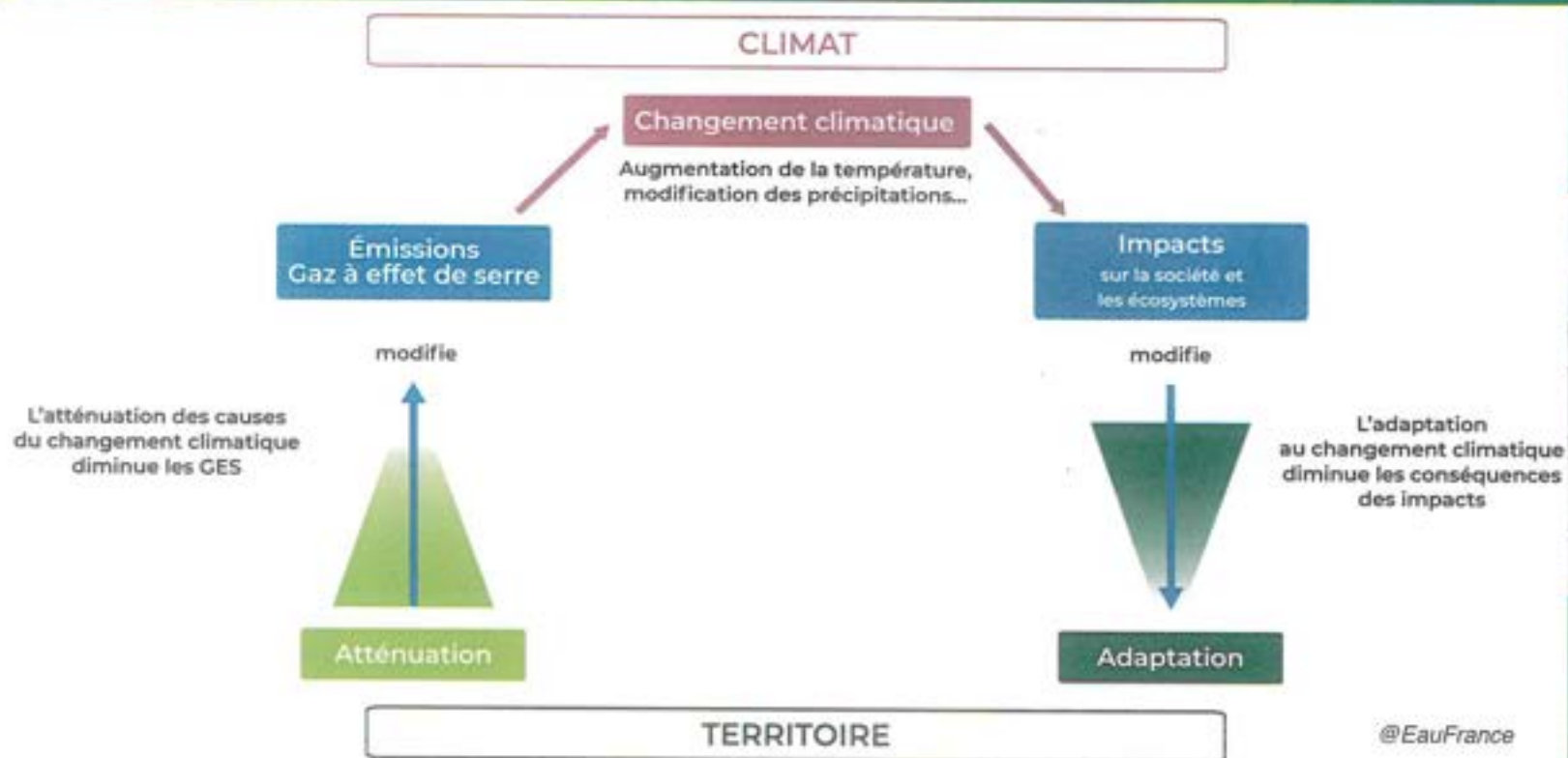
Fin de la réunion à 20h30 avec un verre de l'amitié offert par la Ville

Objectifs du GEP

- Adapter nos espaces publics au réchauffement climatique en milieu urbain en créant des zones de fraîcheur pour les habitants. Dans ce cadre, la Ville développe les aménagements dans les zones arborées comme les parcs pour accueillir la population en recherche de fraîcheur.
- Inclure et travailler les habitants dans ce processus.
- Préserver les espaces naturels en évitant les aménagements invasifs.
- Une attention particulière sera portée sur les habitants vivant en appartement et n'ayant pas de jardin, les populations âgées et les familles avec de jeunes enfants supportant la chaleur avec d'avantages de difficulté que le reste de la population.

Les principes et enjeux des concepts de lieux de chaleur et de fraîcheur

Quelle différence entre adaptation et atténuation au changement climatique ?



@EauFrance



Rue Jean Jaurès
Expérimentation
des façades végétalisées



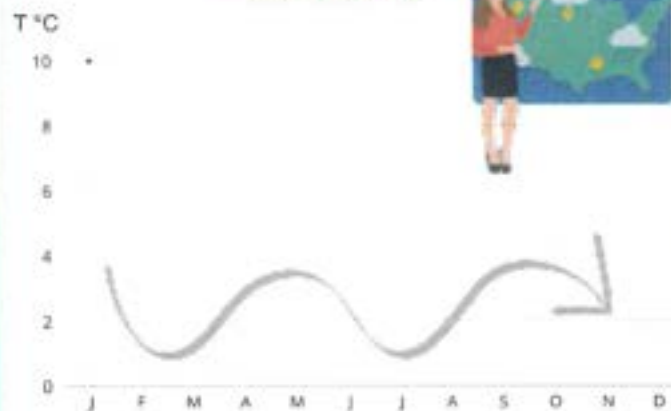
École primaire Renée Lacoude
Isolation du bâtiment

Quelle différence entre Météo et Climat ?

MÉTÉO

Le temps qu'il fait à un instant T

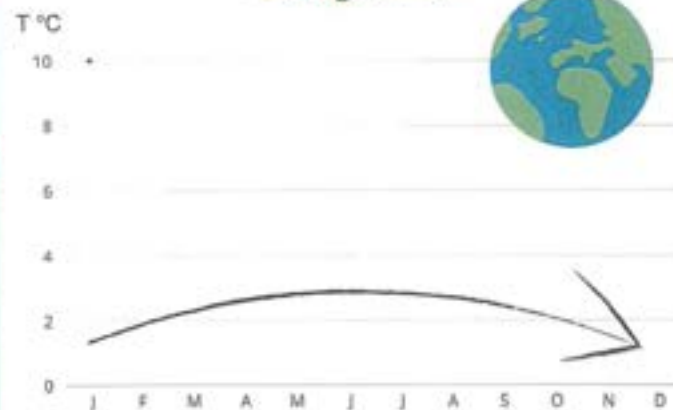
= court terme



CLIMAT

Valeurs moyennes sur une période donnée (généralement 30 ans)

= long terme





VILLE DE
SAINT-MÉDARD
EN-JALLES

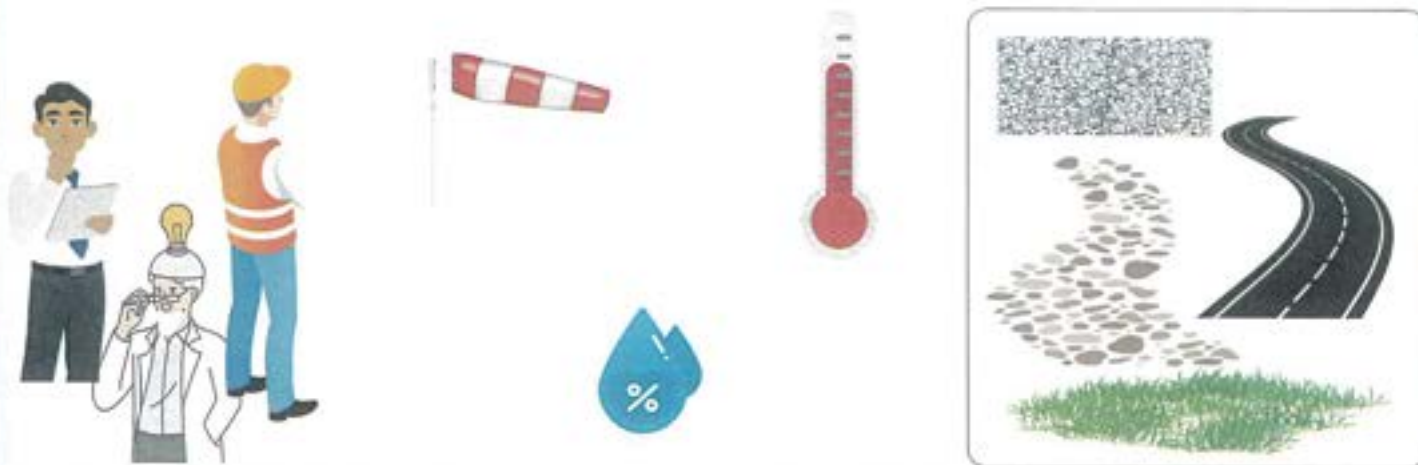
Qu'est ce qu'un îlot de chaleur urbain (ICU) ?

ICU



LIEU DE CHALEUR

La sensation de chaleur dépend de plusieurs paramètres :



Les actions déjà engagées par la ville



VILLE DE
SAINT-MÉDARD
EN-JALLES

Parc de l'ingénieur



✱
VILLE DE
SAINT-MÉDARD
EN-JALLES

Nature en ville



Rue Jean Jaurès



Hotel de Ville



VILLE DE
SAINT-MÉDARD
EN-JALLES

Bois urbain d'Hastignan

Jardin de poche de Magudas



Des espaces publics végétalisés et perméables



Un îlot central végétalisé des plantations d'arbres
sur l'îlot central et le long des voies vertes



Des places de parking végétalisées
Des plantations d'arbres pour créer de l'ombrage





VILLE DE
SAINT-MÉDARD
EN-JALLES

Des espaces publics végétalisés et perméables



Des places de parking engazonnées



Place François Mitterand
Laisser respirer le système racinaire



VILLE DE
SAINT-MÉDARD
EN-JALLES

Des cours d'école plus fraîches



Des enrobés végétaux beige et drainant
pour réduire l'effet chaleur



Des arbres, des surfaces végétalisées, un théâtre de verdure,
des espaces engazonnés dans les cours





VILLE DE
SAINT-MÉDARD
EN-JALLES

La charte architecturale et paysagère

Carnet 1

Situer la ville dans son environnement,
entre jalles et forêt, entre métropole et
océan.

Attachement au paysage.

Nécessité de protéger le « déjà là ».

Carnet 2

Protéger le vivant.

Carnet 3

Approche architecturale.
Fin de l'étalement urbain.
Faire quartier.
Matérialité.

Carnet 4

Ville solidaire et coopérative.
Difficultés à se loger.
Lien avec les dynamiques en place.
La charte comme processus à partager.



VILLE DE
SAINT-MÉDARD
EN-JALLES

Travail en ateliers

Cartographie par quartier
des lieux de fraîcheur et de chaleur



VILLE DE
SAINT-MÉDARD
EN-JALLES

Composition du GEP - Groupe étude Projet

34 personnes

- 5 élu.es : Cécile Marenzoni, Pascal Tartary , Claude Joussaume, Francis Royer, Eric Mallein
- 5 agent.es de la Ville
- 20 à 25 citoyen.nes : 10 à 15 volontaires et 10 à 15 tirés au sort

Le GEP doit être paritaire

Tirage au sort au besoin pour la composition du GEP



VILLE DE
SAINT-MÉDARD
EN-JALLES

Cadre du GEP

1 Calendrier du GEP

Jeudi 20 mars (18h30 - 21h30)

Créer une dynamique (interconnaissance), identifier et arrêter les lieux de fraîcheur, les lieux de chaleur et les cheminements.

Samedi 12 avril (9h - 16h30)*

Identifier les forces et les faiblesses des propositions (marche exploratoire sur les lieux identifiés) et formuler les aménagements à court et moyen terme pour chaque lieu. Choisir les lieux de fraîcheur de chaleur.

Jeudi 17 avril (18h30 - 21h30)

Définir les aménagements et les cheminements doux.
Définir des « proposeurs » pour finaliser les propositions.

Jeudi 22 mai (18h30 - 21h30)

Valider et prioriser les propositions.

Lieux des rencontres : salle Antonin Larroque

2 Budget du GEP

Ville : Plantations et mobilier (investissement) répartis sur les exercices budgétaires 2025 et 2026

Bordeaux Métropole : financements dans le cadre de la Métropole Rafrâchissante

3 Une Charte de participation

4 Charte du Verstohlen

Parlement du soin

5 Suivi du projet sur

Participer Saint-Médard-en-Jalles



VILLE DE
SAINT-MÉDARD
EN-JALLES

Charte du Verstohlen Parlement du soin



Merci !